

COMITE POITOU CHARENTES DE SCRABBLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2016

Le 1^{er} octobre 2016 à 9 h30, l'assemblée générale ordinaire de l'association COMITE POITOU CHARENTES DE SCRABBLE s'est tenue dans la salle de Boisragon, rue Albert Charrier à La Crèche sous la présidence de Madame Sandrine Chambaud.

La feuille de présence est émargée par les 27 personnes présentes dans la salle. Donc, 27 personnes sont présentes pour les décisions votées par l'AG.

La présidente ouvre la séance en accueillant la nouvelle présidente de la Fédération, Marie-Odile Panau et se réjouit de compter 2 membres au sein du Bureau de la fédération. Après un mot de bienvenue et de remerciement à l'ensemble des participants qui ont bravé le brouillard et se sont levés tôt, elle donne la parole à Marie-Odile Panau avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour :

Préambule de la nouvelle Présidente de la Fédération :

Elle souhaite être plus proche des membres adhérents et la participation aux AG de Comité est une façon d'être plus à l'écoute des préoccupations des licenciés. 2 projets importants vont impacter le Comité pendant l'année 2017 :

- Le Championnat de France à La Rochelle pendant le week-end de Pâques (800 personnes attendues) et le Blitz le lundi (600 personnes attendues). L'organisation a déjà été rôdée pendant le Festival de La Rochelle en septembre.
- Le Championnat des Jeunes et scolaires : le Comité Provence s'est désisté et a demandé le report à l'année prochaine et c'est par hasard que le Comité Poitou-Charentes va l'organiser car il n'était qu'en 3^{ème} position. A Poitiers, il pourrait y avoir un lycée pouvant accueillir les participants.

La Fédération est toujours en recherche d'un Directeur.

1. Bilan moral de l'exercice écoulé,

En ce qui concerne les résultats de cette saison 2015-2016, nous pouvons féliciter en tant que :

- Champion régional : Michel Doret du club de Parthenay
- Champions Départementaux :
 - 16 : Franck Berry du club de Hiersac
 - 17 : Bernard Proux du club de La Rochelle
 - 79 : Jacqueline Le Courtois du club de Saint Maixent
 - 86 : Annick Vettier du club de Poitiers



- Champion régional en paires : Jacques Fournier et Jacki Parpillon du club de Poitiers
- Champion en vermeils : Jean-Luc Le Toquin du club de Niort Sté Pézenne
- Champion en diamants : Jacqueline Le Courtois du club de St Maixent
- Champion en Blitz : Jean Dol du club de Périgny.
- Champion en semi rapide : Jacques Fournier du club de Poitiers
- Champion Interclubs :
 - et finissant quatrième en division 3 lors de la finale : le club de Ste Pézenne J32 comprenant Monique Amartin, Claudie Chabouty, Emmanuel Jos, Jean-Luc Le Toquin, Monique Leroy-Legoff, Etienne Meignant, Sylvain Ruelle.
 - Et finissant sixième en division 3 lors de la finale : le club d'Angoulême J18 comprenant Arlette Ballanger, Raymonde Berthaud, Josiane Blache, Robert Blanchon, Christine Cohades, Marie-Claude Jézouin, Gilberte Lassalle et Claude-Annie Marchand.

La Présidente félicite également tous ceux qui ne sont pas sur le podium, mais qui ont bien joué et tous ceux qui ont pris du plaisir à jouer.

Cette année, le week-end des 9 et 10 juillet, le Comité a participé au Multiplex du Dragon, épreuve permettant de jouer au scrabble pendant 36 heures d'affilée avec des centres de la francophonie du monde entier. Un centre avait été ouvert à La Rochelle pour les 3 premiers tournois (sur 5), le dernier finissant vers 3 heures du matin.

En ce qui concerne le Scrabble classique, le tournoi de St Jean d'Angély est le seul tournoi de ce type dans le Comité. Il a regroupé 26 joueurs cette année, ce qui est un record, certaines personnes venant de loin. Il a été remporté par Laurent Dumont. Jean Dol remercie le club de St Jean d'Angély pour son implication.

Deux parties de Simultané Fédéral seront jouées cet après-midi après l'AG d'aujourd'hui.

En ce qui concerne le scrabble scolaire, il existe 3 clubs dans le Comité : 1 à Cenon sur Vienne dans le 86, 1 à Champniers dans le 16 et 1 à Louzy dans le 79. L'idéal pour le scrabble scolaire est de fonctionner avec un enseignant.

L'Assemblée générale procède au vote du bilan moral tel qu'il lui a été présenté.

Votes contre : 0 Abstentions : 0 Votes pour : 27

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Bilan financier de l'exercice écoulé,

En annexe est jointe la balance des comptes.

La trésorière, Lucienne Niogret, commente les comptes de l'exercice 2015-2016.

Une augmentation du nombre de licenciés (16 personnes de plus) est très encourageante même si le montant des licences à la fois en recettes et en dépenses reste à peu près le même que l'année précédente. Le Comité compte 532 joueurs.



Les montants des compétitions officielles et des SAP baissent.
Le poste Intérêt diminue en raison de la baisse du taux.
Les défraiements Arbitrage sont équivalents à ceux de l'an dernier.

Les paiements par virement ont été très bien accueillis.

Le Challenge Club présente les résultats suivants :

- Chatelaillon + 83%
- Chauvigny + 26%
- Angoulême + 20%
- Hiersac + 18%
- La Rochelle + 13%
- Dolus + 11%
- Périgny + 8%
- Royan + 7%
- Bois Plage + 7%
- Fouras + 6%
- St Jean d'Angély + 2%

Cette année, le résultat est positif de + **3020,73 €**.

L'avoir du Comité au 31/08/2016 est de 10 228,74 €.

L'Assemblée Générale procède au vote du bilan financier tel qu'il lui a été présenté.
Vote Contre : 0 Abstentions : 0. Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

3. Bilan prévisionnel 2016-2017 et futures dépenses

Il a été établi en tenant compte des éléments suivants :

Une légère baisse du nombre de licences,
des compétitions et tournois en légère hausse,
une augmentation du poste Promotion pour tenir compte du fait que le Championnat de France va se dérouler à La Rochelle et les Championnats du Monde en Suisse,
Un poste Matériel suffisamment élevé pour prévoir l'acquisition d'une imprimante par département, voire même d'un vidéoprojecteur. (Arlette Balanger rappelle qu'elle détient une imprimante du Comité).

Une étude sera réalisée pour le matériel afin de choisir le plus adapté à notre activité.

Le Comité va prendre en charge la **moitié** du coût de la mise à jour d'un dongle pour chaque arbitre régional (soit 20 €), sans cumul si le dongle est remboursé à un autre titre (par exemple la FFSc offre la mise à jour aux présidents de Comité), d'après la liste établie par Jean Dol et qui a été commentée lors de l'AG. Elle sera consultable sur le site du Comité.

L'Assemblée Générale procède au vote pour le budget prévisionnel intégrant l'achat de nouveaux matériels et le remboursement de la moitié du dongle aux arbitres régionaux **actifs**.

Votes contre : 0 Abstentions : 0

Ce bilan prévisionnel est adopté à l'unanimité.



4. Calendrier 2016-2017

Les différentes compétitions organisées dans le Comité sont présentées.

Elles figurent dans le document annexé à ce PV qui sera mis en ligne sur le site internet du Comité.

Compte-tenu de l'indisponibilité de la salle de Royan à certaines dates, il manque un ou plusieurs centres pour le Simultané Handicap et pour le Simultané Mondial de Blitz.

Les disponibilités doivent être données dès que possible par les clubs concernés à la Présidente du Comité.

5. Nomination des délégués auprès de la FFSc

Il faut désigner 3 ou 4 délégués pour l'AG de la fédé qui aura lieu à Aix les Bains le 28 octobre pendant le festival.

Michelle Cassart représentera la Présidente du Comité.

Arlette Balanger, Marthe Plaire, et Monique Leroy-Legoff sont désignés volontaires.

6. Annexes au règlement intérieur

Annexe 1 : Tarifs 2016 – 2017 Votée à l'unanimité

Annexe 2 : Promotion et Aides 2016-2017 Votée à l'unanimité

Annexe 3 : Défraiements 2016 – 2017 Votée à l'unanimité.

Les annexes sont reconduites sans aucun changement par rapport à l'an dernier. Seul le titre « 2016-2017 » sera mis à jour sur les documents.

Ces différents documents seront mis en ligne sur le site du Comité.

7. Comité

- Arbitres régionaux critères : il doit arbitrer au moins une épreuve fédérale dans l'année, le festival de La Rochelle étant assimilé à une épreuve fédérale. Une personne souhaitant devenir arbitre régional devra en informer le responsable et sera mise en test lors d'une épreuve fédérale. Une réflexion sera menée sur les critères permettant à un arbitre régional de conserver son statut : 3 arbitrages dans l'année seraient requis, soit de 3 épreuves fédérales, soit de 2 épreuves fédérales + 1 tournoi homologué. Une proposition sera discutée lors du prochain Conseil d'Administration en mars 2017.
- Bureau : Michèle Cassart souhaite être déchargée de la rédaction de l'hexagonal et de la gestion des clubs scolaires. Si Sandrine Chambaud reprend cette gestion des clubs scolaires, il est demandé aux participants de trouver un volontaire pour la rédaction d'Hexagonal. Le nom de Chantal Bertin est proposé. Il faudra que son responsable de club la contacte afin d'officialiser sa nouvelle fonction. Si personne ne réalise cette tâche, il n'y aura plus d'article du Comité dans Scrabblerama. La Présidente demande s'il y a des personnes qui veulent rejoindre le Bureau maintenant ou pour la future liste de 2017. Elles seront les bienvenues.



Françoise COOLS nouvelle arrivante au club J05 et arbitre fédéral se propose. Elle reprendra la fonction arbitrage occupée jusqu'à présent par Jean Dol.
Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- Tournois sur 2 jours : il est proposé de s'aligner sur ce que fait la Fédération en cas d'organisation d'un festival sur 2 jours : la redevance est calculée uniquement sur le tournoi qui rassemble le plus de joueurs. Une facture sera adressée par le Comité après chaque tournoi. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.
- Papeterie : des documents seront distribués à l'issue de l'AG

8. Questions diverses

Une personne qui a déjà été licenciée dans le passé (même s'il y a plus de 10 ans) doit prendre une licence au tarif normal (et non découverte).

Suite à l'annulation des championnats départementaux, la qualification pour le Championnat de France Promotion (5^{ème} et 6^{ème} séries) se fera à partir des résultats du Simultané Mondial du 14 janvier 2017. La liste des qualifiés sera publiée sur le site du Comité.

Il n'y a plus de question. La séance est déclarée close.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour faire tous dépôts et publication prescrits par la Loi.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Niort, le 5 octobre 2016

La Secrétaire
Annie BERTHOUX

La Présidente
Sandrine CHAMBAUD

